

L'an deux mil seize, le 30 septembre, le conseil municipal de Durmignat s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CHARTOIRE Guy, Maire.

Etaient présents : Mrs BLANCHET / CHARTOIRE / DURIN / HIDIEN / LEDUC / MONTELIER / ROBERTET / THURET / Mmes CHOMET / NIAUX

Etait absent : Mr BELIN, excusé

Monsieur ROBERT Alain a été élu secrétaire de séance.

Location appartement mairie étage n° 2016-09-1 (reçu en S.P. le 04/10/16) :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que M. Dousset Alain, locataire de l'appartement situé dans le bâtiment mairie, a donné son départ à effet du 30 septembre 2016,

Il rappelle que le montant du loyer est fixé, conformément au bail en vigueur et à la convention 1681 du 10/6/94, à 353.74 €.

Il propose de définir les modalités de mise en location de l'appartement, après travaux si nécessaires.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail avec le nouveau locataire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à passer commande des travaux de réhabilitation si nécessaire,
- FIXE le montant du loyer à 353.74 €, avec révision annuelle au 1^{er} juillet de chaque année conformément au bail et à la convention.

Création hangar à matériel et accessibilité église : subvention FIC n° 2016-09-2 (reçu en S.P. le 04/10/16) :

Monsieur le Maire rappelle :

- le projet de construction d'un hangar à matériel permettant l'entrepôt et le stockage de matériels qui sont actuellement dans des bâtiments locatifs dispersés sur le territoire communal,
- l'Ad'Ap déposé concernant la mise en accessibilité de l'église.
- l'estimation globale des projets s'élève à la somme de 47 830.96 € H.T avec option couverture isolée).

Concernant le financement du projet, il informe que la DETR est notifiée à hauteur de 14 349 € et qu'un dossier est en cours d'instruction au titre d'une subvention exceptionnelle.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- EMET un accord de principe sur les travaux décrits ci-dessus avec couverture isolée,
- SOLLICITE le financement auprès du Conseil Départemental, au titre du FIC,

- PRECISE que le financement sera le suivant :
 - o Dépense H.T. : 47 830.96
 - o FIC 14 062.30
 - o DETR 14 349.00
 - o Subvention exceptionnelle en cours
 - o Fonds propres et ou emprunt solde
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Création hangar à matériel : contrat de maîtrise d'œuvre n° 2016-09-3 (reçu en S.P. le 04/10/16) :

Le Maire, après avoir rappelé le projet de création d'un hangar à matériel, informe qu'il est nécessaire de recourir à un maître d'œuvre dans le cadre de l'élaboration et du suivi des travaux de construction du bâtiment.

Un chiffrage a été établi par M. Frédéric BOUESNARD pour un montant de 4 000 € H.T. pour mission esquisse, avant-projet, assistance à la passation des marchés, suivi de chantier et assistance à la réception du chantier.

- Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- ACCEPTE la proposition présentée par M. Bouesnard Frédéric,
 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'offre correspondante.

Décision modificative de crédits FPIC et autres n° 2016-09-4 (reçu en S.P. le 04/10/16) :

Le conseil municipal sur proposition du maire,

- Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016 sont insuffisants,

- DECIDE de modifier l'inscription comme suit :
- Compte 6161 : Multirisques + 100.00
- Compte 66111 : Intérêts réglés à l'échéance + 86.00
- Compte 73925 : FPIC + 60.00
- Compte 70311 : Concession cimetièrre + 200.00
- Compte 7325 : FPIC + 10.00
- Compte 742 : Dotation élu s locaux + 36.00

- Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- APPROUVE la décision modificative indiquée ci-dessus.

Mairie : devis de mise en sécurité incendie n° 2016-09-5 (reçu en S.P. le 04/10/16) :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite aux travaux de réhabilitation de la mairie, il est nécessaire de s'équiper en extincteur et signalisation de sécurité.

Il présente un devis établi par la société Fire & Co Centre pour un montant de 116 € H.T.

- Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- ACCEPTE l'acquisition du matériel de mise en sécurité du bâtiment,
 - AUTORISE Monsieur le Maire à passer commande de la prestation.

RECAPITULATIF

N°	Objet	Page
2016-09-1	Location appartement mairie étage	019
2016-09-2	Création hangar à matériel et accessibilité église : subvention FIC	019/020
2016-09-3	Création hangar à matériel : contrat de maîtrise d'œuvre	020
2016-09-4	Décision modificative de crédits FPIC et autres	020
2016-09-5	Mairie : devis de mise en sécurité incendie	020/021

EMARGEMENTS

M. BELIN André	ABSENT	M. BLANCHET Frédéric	
M. CHARTOIRE Guy		Mme CHOMET Christelle	
M. DURIN Claude		M. HIDIEN Kévin	
M. LEDUC Jean- Claude		M. MONTELIER Camille	
Mme NIAUX Nathalie		M. ROBERTET Alain	
M. THURET Noël			